



JUILLET - AOÛT - SEPTEMBRE 2022

L'ÉCHO des PATOUNES



Journal de protection animale de la vallée du Rabodeau et d'ailleurs

ÉDITO

Un été à la hauteur de ce que nous attendions !

Des bébés, encore des bébés ! Depuis le mois d'avril, les naissances se multiplient et ils sont déjà loin les premiers chatons de la saison, adoptés depuis dans de chouettes familles. À l'heure où nous bouclons ce journal, ce sont 86 chatons qui ont été pris en charge et 73 ont trouvé leur foyer. Mais l'année est loin d'être terminée, chaque semaine nous sommes appelés à l'aide pour secourir et prendre en charge de nouveaux chatons ! Ce n'est pourtant pas faute de poursuivre à un rythme effréné les stérilisations des félins errants, il en vient de partout, et capture après capture, on essaie de limiter l'arrivée de tous ces petits êtres qui n'ont pas demandé à naître.

On le sait bien, c'est sans fin mais rien ne nous découragera... Si le sauvetage est une chose, trouver de belles familles d'adoption en est une autre. Nous sommes très vigilants et nous effectuons un gros travail en amont afin d'être sûrs que nos protégés seront bien accueillis. Les critères nous en avons, des valeurs aussi, y compris d'humanité. L'âge de l'adoptant par exemple n'est pas un critère absolu (sauf pour les mineurs), nous ne disons pas «non» à un sénior juste en raison de son âge, le principal est que l'animal adopté soit pris en charge par un proche en cas de pépin (voir notre dossier spécial). Alors bien sûr nous ne sommes jamais certains que les promesses seront tenues, c'est pour cela que nos contrats d'adoption

incluent une clause proposant notre aide pour replacer les animaux au cas où, parce que les accidents de la vie arrivent à tout âge. L'âge, la maladie sont de vrais freins à l'adoption et pourtant les animaux apportent tant de joie et bien-être. Se priver de l'affection d'une petite boule de poils parce que l'on est malade ou âgé est si triste et beaucoup n'osent pas franchir le pas par amour pour les animaux, c'est bien compréhensible ! D'autres par contre considèrent leur animal comme un vulgaire déchet lorsqu'il lui arrive malheur (voir en page 3), et collectionnent les animaux comme ils le feraient avec les derniers sacs à la mode... Ces gens-là existent aussi et se targuent d'aimer les animaux. Nous devons rester attentifs face à la duplicité de telles personnes qui n'arrivent jamais au bout du processus de sélection lors d'une demande d'adoption chez Résilience Heureusement, comme toujours, les belles histoires, d'adoptions, de retrouvailles sont les plus nombreuses et du bonheur nous en apportons aux animaux, aux gens et nous en recevons.

C'est notre moteur !

LES CHIFFRES

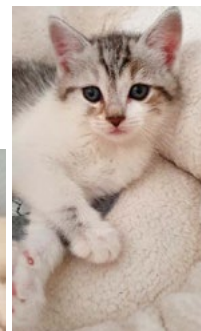
Depuis le 1^{er} janvier 2022 :

- 287 interventions.
- 116 stérilisations (mâles et femelles).
- 87 adoptions, dont 73 chatons.

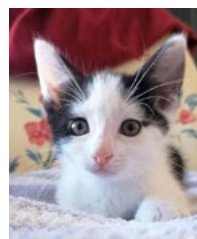
QUELQUES CHATONS ADOPTÉS



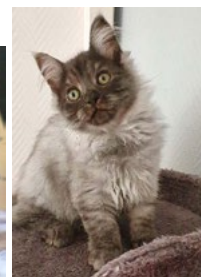
Merlin



Juno



Pépito



Harry



Caramel



Zorro



Syam



Thérèse



Journal édité par Résilience, association loi 1901 reconnue d'intérêt général.

Adresse : 6 place Pierre Larue 88210 Senones

Email : asso.resilience@orange.fr Web : facebook.com/ResilienceSenones

N° W883002522 - Siret : 840 476 410 00021

Rédaction : Sara Singrelin, Maud van Tieghem - Conception graphique : Michel Guignard

ET APRÈS...?

ADOPTER UN ANIMAL LORSQU'ON EST ÂGÉ :
Bonne ou mauvaise idée ?**Les bonnes :**

Elles sont innombrables. Présence affective et joyeuse, maintien en forme et vecteurs de lien social, ces boules de poils ont un effet très bénéfique et sont les formidables alliées de notre santé et de notre bien-être.



En effet, les chiens obligent plusieurs sorties quotidiennes et favorisent ainsi les rencontres et la pratique d'une activité physique. Les chats sont capables d'apaiser leur propriétaire grâce à leur ronronnement. Dans tous les cas, avoir un animal permet à une personne âgée de se sentir utile car responsable de son petit compagnon. Elle a de vraies raisons de se lever le matin et peut ainsi établir une routine faite de repères en rapport avec son animal : donner les repas, sortir à heures régulières, nettoyer la litière mais surtout faire des câlins !

Les moins bonnes :

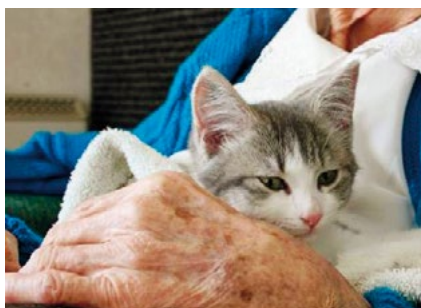
Les personnes âgées n'ont pas toujours la capacité physique nécessaire pour s'occuper d'un animal. En effet, il faut jouer avec lui, le sortir, l'emmener chez le vétérinaire... Cela peut être problématique si la personne est en autonomie réduite (pas de voiture, mobilité difficile...). De plus, un animal qui tombe malade peut causer de nombreux soucis et inquiétudes à une personne qui a déjà elle-même une santé précaire.

Très souvent, adopter un animal à un certain âge peut faire peur. On se demande si l'on ne va pas mourir avant lui et le laisser orphelin, si on ne sera pas obligé de l'abandonner lorsque l'on ne sera plus capable d'en prendre soin. Heureusement des solutions existent !

Quel animal choisir lorsqu'on est âgé ?

Si la personne âgée n'est pas capable de marcher seule et n'est pas en bonne forme physique, oubliez l'idée du chien. En effet, un chien demande du temps non seulement pour être éduqué mais également pour se dépenser. S'il tire sur la laisse durant les promenades, son propriétaire ne sera peut-être pas en mesure de le retenir.

Que vous optiez pour un chat ou un chien, l'idéal est d'éviter de choisir un bébé, en effet ils demandent beaucoup d'attention. Il est plutôt conseillé



de choisir un animal adulte, il aura reçu tous les apprentissages pour être le plus autonome possible. Adressez-vous à une association de protection animale qui saura vous aider à trouver le compagnon idéal. L'idée est que l'animal ne représente pas une charge supplémentaire pour la personne âgée, mais bel et bien une présence bénéfique dans sa vie.

Mais attention, un animal même s'il apporte un bien-être incontestable, n'est certainement pas un médicament ou une béquille que l'on utilise et que l'on rejette une fois qu'on s'en est lassé. Adopter un animal est dans tous les cas un acte d'amour vrai, centré d'abord sur son bien-être à lui. Les chiens et les chats souffrent eux aussi de dépression, un manque d'attention et d'affection peuvent les atteindre lourdement et faire surgir de graves problèmes de santé. Comme dans toute relation entre deux êtres sentients* chacun doit pouvoir y trouver douceur, tendresse et affection.

Dans tous les cas, assurer l'avenir de son animal que l'on soit âgé ou non devrait être le premier paramètre à prendre en compte avant toute adoption.

(*) Qui est sensible ou doué de sensation.

**L'ANIMAL APRÈS MON DÉCÈS :
Les solutions...**

De nombreux propriétaires, quel que soit leur âge, s'interrogent quant à l'avenir de leur animal s'ils devaient leur arriver quelque chose de grave.

Même si le sujet est difficile il est important de s'en préoccuper quand tout va bien et le mieux est de se préparer à toute éventualité et de prévoir, de son vivant, une solution pour assurer l'avenir de son fidèle compagnon en cas d'incapacité ou de décès.

**• Confier son animal à un proche :**

La solution la plus simple est de trouver une personne de confiance qui acceptera de s'occuper de votre animal comme si c'était le sien au cas où il devait vous arriver quelque chose.

Choisissez une personne, membre de votre famille ou externe au cercle familial, en laquelle vous avez entièrement confiance et surtout, évoquez cette éventualité avec elle, il faut qu'elle soit pleinement d'accord !

Vous pouvez également lui léguer une somme d'argent qui lui permettra d'entretenir votre protégé quand vous ne serez plus là. Cependant, si vous souhaitez confier votre animal à un ami, un collègue, ou toute autre personne de confiance

et que vous souhaitez lui laisser de quoi subvenir à ses besoins financiers, vous ne pourrez lui léguer, suivant votre situation familiale, que tout ou partie de votre patrimoine.

Attention aux personnes qui pourraient vouloir abuser de votre confiance en vous promettant d'accueillir votre compagnon dans la seule optique de bénéficier de vos biens matériels. Il peut être judicieux de ne pas évoquer ce point lorsque vous cherchez une personne de confiance pour être certain qu'il prendra en charge votre animal par amour pour lui et pas pour votre argent.

• Confier son animal à une association :

Certains maîtres sont d'autant plus angoissés au sujet de l'avenir de leur animal après leur décès qu'ils n'ont aucune personne de confiance sur qui compter pour recueillir leur meilleur ami. Il est heureusement possible de confier votre compagnon à une association de protection animale, dans ce cas une donation de votre vivant ou un legs testamentaire pourra

se faire en toute confiance et sérénité.

Renseignez-vous sur les petites associations locales, les plus grosses structures étant souvent débordées par les nombreux abandons d'animaux. Choisissez une association avec une très bonne réputation, allez à sa rencontre, parlez de votre souhait et demandez des garanties que vous établirez devant notaire.



Une association sérieuse s'engagera à s'occuper de votre animal quand vous ne serez plus là, lui évitera la mise en fourrière et confiera votre fidèle compagnon à une famille d'accueil ou d'adoption afin qu'il puisse continuer sa vie entouré d'amour et de réconfort.

DONS & LEGS

Seules certaines associations peuvent recevoir des donations ou des legs. Résilience en fait partie !

Les associations déclarées depuis trois ans au moins et dont l'ensemble des activités est mentionné au b du I de l'article 200 du code général des impôts (organismes d'intérêt général).

SANS DROITS DE SUCCESSION
(l'état ne prélève rien sur le patrimoine légué)

Faire un legs en faveur de Résilience, c'est le geste ultime que vous réaliserez pour défendre les animaux et rendre hommage à ceux qui vous ont donné de l'amour tout au long de votre vie. C'est l'assurance que votre générosité servira à défendre la cause animale en nous aidant à poursuivre nos actions et missions quotidiennes. Grâce à vous, Résilience continuera à sauver, recueillir, soigner et proposer une

nouvelle vie aux animaux abandonnés ou maltraités.

Pour nous faire un legs, vous devez impérativement rédiger un testament devant notaire qui précisera ce que vous souhaitez transmettre à Résilience. Cet acte donne une valeur juridique à vos volontés et vous assure qu'elles soient pleinement exécutées après votre décès.



Prenez contact avec nous !

Édifiant !

Il y a ceux qui s'en font et il y a les autres...

Il nous semble important de rappeler qu'on ne part pas en vacances en laissant son chat en liberté aux abords d'une route passante et en chargeant un riverain de nourrir l'animal. Malheureusement ce comportement irresponsable existe. Un jeune chat blanc, certes imprudent, a perdu la vie en juin dernier dans un village du bas de la vallée dans des circonstances épouvantables liées à la négligence de ses propriétaires. Résilience a secouru l'animal avec l'aide du voisinage nourricier, malheureusement le chat est décédé à la clinique vétérinaire des suites de son accident.

Il avait perdu un œil dans l'accident et les examens effectués par le vétérinaire de garde ont révélé une fracture du bassin. Sous antalgique en attendant des décisions, Olaf est mort dans la nuit, seul sur une table d'hôpital.

Depuis son lieu de vacances, la propriétaire de l'animal a déversé sa haine sur les réseaux sociaux contre les chauffards avec un vocabulaire inconnu dans le registre

du langage soutenu, puis a déclaré au vétérinaire qu'elle refusait de régler les frais relatifs à la prise en charge de son animal arguant qu'elle n'avait pas donné d'accord personnel. Si on se réfère aux arguments de la propriétaire, Il aurait donc fallu laisser Olaf agoniser sur le bord du trottoir. Une solution gratuite.

Donc Résilience a réglé les honoraires du vétérinaire pendant que la famille d'Olaf terminait paisiblement ses vacances au Sénégal. Pas un merci, pas un mot de reconnaissance pas la moindre volonté de dédommager Résilience, rien. On n'en n'attendait pas plus.

Aujourd'hui, notre amertume n'est pas tant liée à la charge financière générée par la prise en charge du félin qu'au comportement odieux des propriétaires face à leur animal. Si la prolifération des neurones chez certains humains était de la même ampleur que la reproduction féline, on trouverait peut-être moins d'histoires d'Olaf.

LA BELLE HISTOIRE :

Solo n'est plus seul !



Depuis plusieurs semaines, un chat inconnu du voisinage, errait dans un quartier de Saint-Dié. D'abord un peu craintif, il s'est rapproché de nos bénévoles qui l'avaient placé sous leur protection, de loin mais sans jamais le perdre de vue.

Un matin de septembre, à force de gentillesse et de patience, Michèle et ses voisins ont réussi à le porter chez notre vétérinaire pour vérification et bilan de santé. Tout allait bien. Et

stupeur ! le minou était non seulement tatoué mais aussi pucé et surtout il avait été signalé perdu à l'I-CAD (Identification des carnivores domestiques) depuis le 17 avril dernier !

Nous appelons au numéro communiqué par l'organisme, les coordonnées sont à jour, le propriétaire nous répond. Après quelques secondes d'incrédulité ce dernier n'en croit pas ses oreilles. Solo, onze ans, a été retrouvé à près de 1000 km de son domicile !!!

Venu en vacances en avril dernier à Saint-Dié-des-Vosges avec sa famille, Solo avait disparu après s'être échappé... ses propriétaires avaient dû repartir dans les Pyrénées, la mort dans l'âme, après l'avoir cherché en vain. Son propriétaire a

pris la route le lendemain de notre échange, a avalé les 1000 km d'une traite et ce furent les émouvantes retrouvailles chez notre super FA Mél qui avait mis Solo à l'abri et au chaud en attendant.

Solo a de suite reconnu son papa dès ses premières paroles et nous avons eu la joie de pouvoir assister à ce magnifique moment. Solo, qui ne l'est plus, maintenant qu'il a retrouvé sa famille, n'a eu la chance de la retrouver que grâce à son identification auprès du fichier national. Une nouvelle raison, s'il en fallait puisque l'identification est désormais obligatoire, d'être convaincus de son utilité !

Bonne route Solo et merci à tous nos bénévoles d'avoir veillé sur toi et permis ces incroyables retrouvailles !

Le saviez-vous ?

Cet été, animaux comme humains ont souffert de la **canicule**. Mais connaissez-vous l'origine de ce mot ?

Il vient de l'italien canicula (du latin canis), qui signifie «petite chienne». C'est l'autre nom de l'étoile Sirius, la plus brillante de la constellation du Grand Chien. Comme Sirius se lève et se couche avec le Soleil à la période des fortes chaleurs, entre le 22 juillet et le 22 août, le terme de canicula a été utilisé pour désigner ces jours de grosses chaleurs.

À L'HONNEUR

Océane et David, pour l'amour des chats !

Un peu plus d'un an à nos côtés et combien de chats trappés, mis à l'abri, conduits chez notre vétérinaire ? Un amour sincère et inconditionnel pour les chats anime ces deux magnifiques personnes.

Soigner les malades, sociabiliser les plus craintifs, leur offrir toute la chaleur d'un foyer aimant. L'accueil chez Océane et David c'est du sérieux ! Une pièce pour les quarantaines, puis c'est le transfert dans la jolie pièce d'accueil où se retrouvent souvent plusieurs chatons pour le plus grand bonheur de tous.

Nos adoptants connaissent bien l'endroit, les visites vont bon train.

Chez Résilience nous mesurons notre chance d'avoir de si belles personnes à nos côtés et veillons à ne pas trop les solliciter car un tel niveau d'engagement peut être usant, même si Océane et David ne le reconnaîtront jamais...

Merci les amis !



BULLETIN D'ADHÉSION

Notre association mène ses actions grâce aux adhésions et aux dons des particuliers. Merci pour votre aide.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tel : Mob. :

E-mail :

Souhaite adhérer à l'Association Résilience

(Valable du 01/01 au 31/12 de l'année en cours)

Adhésion simple : 10 €

Membre bienfaiteur : € (montant libre)

Ci-joint mon règlement par chèque de €

à l'ordre de «Association Résilience».

Art. 200 et 238 bis du CGI

Votre versement vous permet une réduction d'impôt de **66%**

Ex : 100 € versés = 34 € (en coût réel après déduction)



A renvoyer à :

Association Résilience

6 place Pierre Larue 88210 Senones



Date :

Signature :